



N° 153

Site officiel : www.bully.fr

Décembre 2010

Mairie : 1, allée du Vingtain 69210 Bully - Tél : 04.74.01.00.67 - Fax : 04.74.01.33.92 - mairie@bully.fr

Heures ouverture : Lundi de 14h à 17h - Mardi mercredi jeudi de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Samedi de 9h à 11h

Police municipale : 06.84.19.68.86 - e-mail : policemunicipale@bully.fr

Bulletin municipal d'information imprimé par nos soins

INFORMATIONS MUNICIPALES

Trottinettes sur la voie publique :

Pour la sécurité de tous, la mairie rappelle que l'usage des trottinettes sur la voie publique est strictement interdit. Les usagers de trottinettes sont assimilés à des piétons et sont, à ce titre, soumis aux dispositions du code de la route, qui prévoit pour ce type d'usagers l'obligation de circuler sur les trottoirs et d'emprunter les passages protégés lors des traversées de chaussées (articles R. 412-34 à R. 412-42 du code de la route).

Repas de l'Amitié : C'est le 24 octobre dernier que nos Aînés Bullylois se sont retrouvés pour partager ensemble le repas de l'Amitié, à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale et de la Municipalité.

Merci aux viticulteurs et à la Cave de Bully qui, chaque année, offrent le Beaujolais, ainsi qu'aux bénévoles qui œuvrent à l'organisation de cette journée.

Les personnes qui n'ont pas pu participer à cette rencontre seront visitées par les membres du C.C.A.S. et les élus le samedi 11 Décembre prochain.

Fermeture de la mairie :

- vendredi 24 décembre 2010 après-midi
- Vendredi 31 décembre 2010 après-midi

Médaille de la famille: L'Union Départementale des Associations Familiales nous propose de remettre cette distinction honorifique aux personnes qui élèvent ou ont élevé de nombreux enfants, afin de leur témoigner la reconnaissance de la nation. Toutes les familles ayant ou ayant eu au moins 4 enfants et désireuses de recevoir cette médaille peuvent se faire connaître en mairie, ou auprès de Marie Hélène THOMAS, avant le 31.01.2011 afin de remplir le dossier nécessaire. Ces distinctions seront certainement remises lors de la fête des Mères 2011.

A Louer : Appartement communal rénové en centre village type T4 - 75m², grande pièce à vivre de 30 m², en duplex. Loyer mensuel : 500 € hors charges. Dépôt de candidature jusqu'au 31 décembre 2010. (fiche de candidature à retirer en Mairie ou sur le site internet de la commune : www.bully.fr)

Listes électorales : Il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales pour participer aux prochains scrutins, notamment les élections cantonales du 20 et 27 Mars 2011. Les inscriptions se font en mairie avant le 31/12/2010 impérativement, muni d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile

INFOS DES ASSOCIATIONS

ACCA BULLY : Repas de chasse le 12 mars 2011

Pour cette année et à la demande de plusieurs personnes, notre repas des chasseurs et propriétaires aura lieu le samedi 12 mars 2011 à midi et non pas le samedi soir.

Comme chaque année, vous recevrez une invitation, mais n'hésitez pas à contacter Mr Coquard Jean-Jacques, Mr De Saint Jean Gérard ou Mr Debourg Thierry en cas d'oubli de notre part.

Sou des Ecoles : Calendrier des manifestations du Sou des écoles :

8 Décembre : Fête des Lumières - Vente de frites, hot-dogs....

9 et 10 Décembre : Vente des tabliers décorés par les enfants.

11 février : Vente de brioches... pour vos goûters ou petits déjeuners en famille.

2 Avril : Soirée Dansante !!!! On en dira un peu plus en début d'année ! ☺

15 Mai : Brocante.

On espère que comme tous les ans vous serez nombreux aux rendez-vous !!!

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et toutes !



Anciens combattants : Le 5 Décembre, commémoration de la fin du conflit d'Algérie. Rendez-vous à 16h30 au monument aux morts de NUELLES où une gerbe sera déposée en association avec les communes de SARCEY, ST-GERMAIN et BULLY.

Concert de Gospel : Organisé par le comité St Polycarpe en l'église de Bully le samedi 11 décembre à 20h30 avec le groupe « Entre Ciel et Terre » de Tarare. Participation libre au bénéfice du Téléthon.

Comité St Polycarpe : Messes en décembre a Bully :

Dimanche 5 décembre : messe à 9h

Mercredi 8 décembre : veillée de prière a 20h30

Samedi 18 décembre : messe à 18h

Vendredi 24 décembre : messe de Noël a 21h

Messe en janvier :

Dimanche 2 janvier: messe à 9h

Nota : Vente de
cartes de vœux pour
le Téléthon après la
messe du 05
Décembre

DATES A RETENIR

Samedi 4 Décembre : Soirée dansante du Téléthon avec paella

Mercredi 8 Décembre : Fête des Lumières sur la place du village

Samedi 11 décembre : Concert Gospel par le groupe « Entre Ciel et Terre »

Samedi 22 Janvier 2011 : Vœux du maire

INFORMATIONS DIVERSES

Téléthon : Vendredi 03 Décembre : lâcher de ballon devant l'école publique.

Samedi 04 décembre à partir de 18h30, animations avec la participation de l'école publique, des pompiers, de La Salette et bien sûr du Père Noël.

Collectes de sang à la salle Claude Terrasse à L'Arbresle :

- Jeudi 27 janvier et vendredi 28 janvier 2011

Agés de 18 ans à 70 ans venez donner votre sang et faites venir vos proches, parents ou amis !

Restos du cœur 9, rue Anne Franck à L'Arbresle Campagne 2010 / 2011 :

- Premières inscriptions : le mardi 30/11/2010 et le mercredi 01/12/2010 de 9H00 à 12H00
- Inscriptions et distributions : pendant la campagne d'hiver, tous les jeudis et vendredis à compter du 02 décembre 2010 de 9H00 à 11H30

COMITE D'ANIMATION DE BULLY

FETE DES LUMIERES
8 DECEMBRE A PARTIR DE 18 HEURES 30
SUR LA PLACE DU VILLAGE

DEFILE AUX LAMPIONS
que les enfants pourront retirer à la salle de la Tardivière.

LE VENTRILOQUE JACK VALMY
ET SES MARIONNETTES.



VENTE DE MARRONS CHAUDS AU PROFIT DU
TELETHON.

STAND DU SOU DES ECOLES (hot-dog's.....).

VIN CHAUD SERVI PAR MYRIAM.

CREPES PREPAREES PAR LAETITA
(nouvelle boulangère).

PRESENCE DU



PERE NOEL.



entre ciel et terre
groupe vocal



CONCERT DE NOEL
Samedi 11 décembre - 20h30
Eglise de BULLY - Entrée libre
